

Meuse. Les collines qui dominant le pays appartiennent à l'étage moyen et à l'étage inférieur du terrain ardoisier. Les schistes et les quartzites bleus dont se composent les rochers donnent asile à un petit nombre de Mousses qui se représentent toujours avec les mêmes roches. Le fond de la végétation muscinale est celui des bois montueux siliceux de Fontainebleau; mais indépendamment de ces espèces, j'ai eu le plaisir d'en récolter quelques-unes qui offrent un certain intérêt pour le bryologue français et qui n'ont pas encore été signalées en France. Ainsi, j'ai trouvé le *Schistostega osmundacea* Web. et Mohr, en très-bel état de fructification, dans les fissures du rocher sur lequel est établi le cimetière de Revin. Cette belle Mousse, qui se rencontre en Angleterre et en Allemagne, n'avait pas encore été trouvée en France, et la localité la plus rapprochée est dans le grand-duché de Bade, près de Gernsbach.

L'autre espèce est le *Sphagnum Muelleri* Sch., très-remarquable par la mollesse de son port, le vert pâle de ses feuilles, et la disposition de ses rameaux supérieurs, dressés et atténués au sommet. Cette Sphagnacée, étrangère jusqu'ici à la flore française, n'a encore été trouvée qu'à Jever et à Detmold, par M. Ch. Mueller, et à Hunneberg, par M. Lindberg. Elle croît sur les rochers humides qui longent la route de Revin à l'usine de Saint-Nicolas, et forme des touffes compactes bien distinctes des autres espèces de Sphaignes avec lesquelles elle vit en société, telles que *Sphagnum cymbifolium*, *S. cuspidatum*, *S. subsecundum* var. *contortum*.

Les autres Mousses intéressantes comme station, que j'ai récoltées aux environs de Revin, sont les suivantes :

<i>Weisia fugax</i> Hedw.	<i>Rhacomitrium protensum</i> Al. Braun.
<i>Cynodontium Bruntoni</i> Sch.	<i>Bryum inclinatum</i> Sw.
<i>Dicranella cerviculata</i> Sch.	— <i>alpinum</i> L. (stérile).
— <i>rufescens</i> Sch.	<i>Orthothecium intricatum</i> (stérile).
<i>Dicranodontium longirostre</i> Sch.	<i>Brachythecium plumosum</i> Sch.
<i>Leptotrichum homomallum</i> Hpe.	— <i>populeum</i> Sch.
<i>Barbula ruraliformis</i> Besch.	<i>Plagiothecium undulatum</i> Sch. (stérile).
<i>Grimmia montana</i> Sch.	<i>Andreaea rupestris</i> Ehrh.

M. Bureau fait à la Société la communication suivante :

NOTE SUR LA DÉCOUVERTE DU *POA PALUSTRIS* Roth EN BRETAGNE,
par M. Éd. BUREAU.

Je trouvai au mois de juin de l'année dernière, dans le bois de la Ville-Jégu, commune de Couffé, arrondissement d'Ancenis (Loire-Inférieure), quelques échantillons d'un *Poa* qui me parut nouveau pour la région de l'Ouest. Je l'étudiai avec M. Lloyd, et nous crûmes devoir le rapporter au *Poa palustris* Roth (*P. fertilis* Host), opinion qui fut bientôt confirmée par M. Duval-Jouve à qui nous communiquâmes tous les exemplaires. Ces échantillons appartenaient à la forme pauciflore des lieux plus secs (*Poa serotina* Gaud.).

Cette année, nous nous sommes attachés, M. Lloyd et moi, à rechercher le type de l'espèce, et nous avons reconnu qu'il est très-abondant sur les bords du Havre, petite rivière qui longe le bois où ont été rencontrés les premiers pieds. J'ai trouvé le *Poa palustris* en amont et en aval du bourg de Couffé, sur les talus mêmes qui encaissent la rivière, dans les endroits ombragés, et il est beaucoup plus abondant sur la rive droite que sur la rive gauche. M. Lloyd, de son côté, a constaté la présence de l'espèce depuis Couffé jusqu'à l'embouchure du Havre, sur le bord des prairies, au point où s'arrêtent les grandes crues. Le *Poa palustris* se trouve donc le long de ce cours d'eau sur une longueur de 6 à 7 kilomètres. Il est bien probable qu'on le retrouvera sur d'autres points de la Loire-Inférieure, car ce département présente un assez grand nombre de localités analogues à celle que j'ai citée; cependant on vient de le chercher vainement sur les bords de l'Erdre et de la Sèvre nantaise.

M. Gris donne lecture de la note suivante :

SUR LE PRÉTENDU GENRE *CHIRATIA*,
par MM. Ad. BRONGNIART et A. GRIS.

Le père Montrouzier a publié, dans sa *Flore de l'île Art* (1), voisine de la Nouvelle-Calédonie, un genre remarquable, qu'il a dédié à M. l'abbé Chirat, sous le nom de *Chiratia*. Les collections qui nous furent adressées par MM. Pancher, Vieillard et Deplanche, contenaient des échantillons de l'unique espèce néo-calédonienne appartenant à ce type, et nous fournirent l'occasion d'en donner une description détaillée (2), celle du père Montrouzier nous semblant trop concise et même inexacte sur quelques points. Or, nous venons de constater que le prétendu genre *Chiratia* n'est autre chose que l'ancien genre *SONNERATIA* L. f. Ce genre est placé parmi les Myrtes par A.-L. de Jussieu, en tête de la tribu des Myrtées par De Candolle et par Endlicher; le père Montrouzier le rapporte au groupe des Punicées, et nous l'avions rapproché, avec quelque doute, des *Crossostylis*, parmi les Légnotidées. Il a peut-être plus d'affinité avec les Lythariées, comme l'indiquent du reste MM. Bentham et Hooker dans leur nouveau *Genera plantarum*, et comme Blume l'admettait déjà en 1851 (3). Des sept espèces de *Sonneratia* décrites par ce savant botaniste, le *S. alba* Smith (de Java, des Moluques, de la Nouvelle-Guinée, etc.) paraît être celle qui se rapproche le plus de l'espèce néo-calédonienne par ses feuilles obovales ou ovales-arrondies, et par ses fleurs apétales, dont le calice est divisé en six ou huit lobes.

(1) *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, t. X, p. 202.

(2) Voyez le *Bulletin*, t. XI (*Séances*), pp. 69-71.

(3) *Museum botanicum lugduno-batavum*, t. I, p. 336.